

Armand JUNG
Député du Bas-Rhin
Conseiller Général
AL

M. Frédéric MITTERRAND
Ministre de la Culture
et de la Communication
3, rue de Valois
75001 PARIS

Strasbourg, le 7 septembre 2010

Monsieur le Ministre,

Les représentants du personnel de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace ont souhaité attirer mon attention sur le projet de vente des écuries du Palais Impérial, dit « Palais du Rhin », à Strasbourg, vente programmée dans le cadre du plan pluriannuel des 1700 cessions immobilières de l'Etat imposée par la RGPP.

Cette annonce les inquiète considérablement car ils pensent que ces écuries impériales risquent d'attiser les convoitises de « spéculateurs peu scrupuleux ».

Les représentants du personnel de la DRAC Alsace ont tenu à souligner que ces bâtiments, qui appartiennent au Ministère de la Culture et qui sont entièrement classés au titre des Monuments historiques, constituent l'un des ensembles les plus emblématiques de l'architecture allemande de Strasbourg. Avec le Palais du Rhin et le parc attenant, ces écuries forment un patrimoine cohérent et indissociable, témoin des blessures de l'histoire alsacienne. L'intérêt architectural de ces bâtiments est indéniable. De plus, ils sont utiles à la logistique des services de la DRAC et de la Région Alsace, en particulier pour le stationnement des véhicules de service.

Il semblerait plus judicieux de préserver et de protéger ce patrimoine, auquel les Strasbourgeois sont très attachés, et non pas de s'en débarrasser.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir prendre en considération ces quelques remarques et de me faire part de votre avis sur ce dossier.

Vous remerciant par avance pour votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et cordiaux.



Armand JUNG